

Collège Fontanes

NIORT

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM : _____ **Prénom :** _____

A UNE SECTION SPORTIVE

FOOTBALL

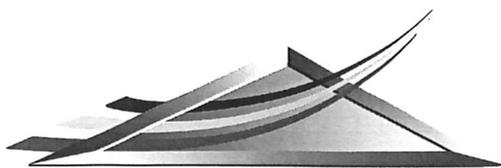
NATATION

TENNIS DE TABLE

JUDO

DOCUMENTS A RENDRE POUR L'INSCRIPTION AU CONCOURS		Réservé Administration
Renseignements état civil avec adresse mail obligatoire		
Renseignements scolarité		
Renseignements sport avec avis de l'éducateur		
Bulletins trimestriels année en cours et année précédente		
Certificat médical de non contre-indication pour les tests sportifs (moins de 3 mois) ou photocopie de la licence à jour		
Autres		

Les dossiers incomplets ou hors délai ne seront pas retenus.



Collège Fontanes

N I O R T

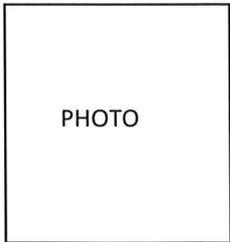
	DERNIER DELAI POUR LE RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS	DATE DU CONCOURS SPORTIF
TENNIS DE TABLE	MERCREDI 13 AVRIL	MERCREDI 11 MAI
FOOTBALL	MERCREDI 13 AVRIL	MERCREDI 4 MAI
JUDO	MERCREDI 13 AVRIL	MERCREDI 11 MAI
NATATION	MERCREDI 13 AVRIL	MERCREDI 11 MAI

Voir modalités du concours sur les fiches spécifiques sport.

Joindre toutes les pièces demandées à l'adresse suivante :

**Collège FONTANES Section Sportive
56, rue du 14 Juillet BP. 103 79004 NIORT Cedex**

Ce dossier pour participer aux épreuves de sélection est disponible uniquement sur le site du Collège Fontanes.



ETAT CIVIL

ELEVE

Je soussigné NOM.....Prénom.....
 Date de naissance..... Lieu.....
 Adresse.....

Désire me présenter aux épreuves de sélection pour l'entrée en section sportive au collège Fontanes à la rentrée 2022.

A..... le
 Signature

RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné, père, mère, tuteur légal.....
 Nom Prénom
 Adresse
 Tel.....Mèl

Déclare avoir été informé des conditions de fonctionnement de la section sportive et sollicite l'inscription de l'élève.....au collège Fontanes à la rentrée 2022. Je l'autorise en outre à subir les épreuves de sélection.

A..... le
 Signature

SPORT

Sport pratiqué.....régulièrement depuis (année)
 NOM et ville du club d'appartenance.....
 Nombre d'entraînements par semaine :
 Catégorie d'âge
 Poste occupé le plus souvent (football)
 Taille et poids
 Grade (judo)
 Niveau de compétition
 Références sportives (stages, sélections, performances, etc...)

AVIS DE L'EDUCATEUR :

Etablissement année scolaire en cours

Nom et adresse

Classe

Langue vivante 1 : **Anglais obligatoire**Scolarité année prochaine

L'élève souhaite l'admission en classe de..... en qualité de : Interne Externe
 Demi-pensionnaire

Avec langue vivante 2 (pour 5^{ème}, 4ème et 3ème) : Allemand Espagnol

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT ACTUEL (sur le comportement de l'élève),

Cachet, Date, Signature.

.....

.....

A..... le

Signature

Pièces à joindre :

- ✓ Photocopies des bulletins de l'année en cours et année précédente
- ✓ Photocopie de la demande de dérogation pour le collège Fontanes si ce n'est pas le collège secteur

REMARQUES

En cours de scolarité, et pour des raisons dûment motivées, le Chef d'Etablissement pourra prononcer l'exclusion de la section à tout moment. L'appartenance à une section sportive n'est reconduite l'année suivante que sur « Avis favorable » du conseil de classe constitué des équipes éducatives et sportives. Des manquements dans l'attitude, le travail et/ou les résultats sportifs peuvent conduire à l'éviction de l'élève. Un contrat à points a également été mis en place par les élèves.

Le fait d'appartenir à une section sportive ne peut entraîner la dispense d'aucun cours prévu à l'emploi du temps. Il est demandé aux élèves de section sportive d'adhérer à l'Association Sportive pour représenter leur activité à l'UNSS.

**La décision vous sera communiquée exclusivement par courrier de la DSDEN
 courant du mois de juin.
 La décision de la commission de sélection est sans appel.**

CONTRÔLE MEDICAL POUR LES TESTS SPORTIFS DU CONCOURS

Pour se présenter au concours, les élèves doivent joindre à ce dossier un certificat médical datant de moins de 3 mois ou une photocopie de licence à jour.

Les élèves qui seront admis en section sportive pour la rentrée 2022, après décision du DASEN, devront fournir, **avec leur dossier d'inscription**, une fiche médicale qui sera présente dans le dossier, ainsi qu'un ECG au repos. L'examen complet sera à réaliser auprès d'un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport.

Il est rappelé que la fréquentation d'une section sportive se traduit par des entraînements qui s'ajoutent à l'horaire réglementaire des cours d'éducation physique et sportive ainsi qu'aux compétitions effectuées dans les cadres scolaire et fédéral.

SECTION SPORTIVE TENNIS DE TABLE

Renseignements à l'attention des familles des candidats

I - NIVEAU DES CANDIDATS

Le recrutement s'adresse aux jeunes en âge de rentrer en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} pour l'année scolaire 2022-2023. Ils devront obligatoirement être licenciés dans un club des Deux-Sèvres pour la saison 2022-2023.

II - VIE SCOLAIRE

Les familles faciliteront la tâche des services de l'Intendance en réglant sans retard le montant de la pension (ou de la demi-pension) dès réceptions des bordereaux trimestriels qui leur seront adressés. Le montant de la demi-pension et celui de l'internat dépendent du quotient familial de la famille.

III - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE PEDAGOGIQUE

Pour des raisons d'organisation des classes, les élèves de l'option sportive Tennis de table doivent choisir **Anglais comme langue vivante 1**.

Les élèves de cinquième, quatrième et de troisième suivent obligatoirement l'enseignement d'une seconde langue vivante qui peut être : Allemand ou Espagnol

Aucune option facultative ne peut être envisagée.

IV - PRATIQUE SPORTIVE

Huit à douze heures sont consacrées chaque semaine à l'entraînement du Tennis de Table au Centre Municipal de Tennis de Table en plus de l'horaire d'éducation physique normal. Cet entraînement est dispensé par un entraîneur hors Education Nationale titulaire du B.E.E.S. 1^{er} degré Tennis de Table, soit par la section sportive départementale avec Alin Bobonete et Nicolas Dupuy.

La licence UNSS sera prise par les parents.

ENTRAINEMENTS

Lundi après midi
Mardi matin
Mercredi après midi
Jeudi après midi

V – INSCRIPTION

Le dossier d'inscription devra être retourné à la date donnée (joindre toutes les pièces demandées) à l'adresse suivante :

Collège FONTANES Section Sportive TT
56, rue du 14 Juillet BP. 103 79004 NIORT Cedex

VI – CONTENU DES EPREUVES DE SELECTION

La sélection sportive départementale est à la charge du comité des Deux-Sèvres de tennis de table et de Niort tennis de table en la personne d'Alin Bobonete et Nicolas Dupuy.

VII – ORGANISATION DES EPREUVES DE SELECTION

Les épreuves auront lieu le MERCREDI 11 MAI 2022 selon le détail suivant :

A la salle de tennis de table 11 bis rue Georges Clémenceau 79000 NIORT
de 14H00 à 17H00.

Le dépôt du dossier de candidature fait office de convocation aux épreuves du concours. Aucune convocation ne sera envoyée aux familles.

VIII – ADMISSION DEFINITIVE

ORDRE DES CRITERES DE SELECTION

- 1^{er} : Autorisation médicale
- 2^{ème} : Résultats aux épreuves sportives
- 3^{ème} : Résultat de la commission scolaire (étude des bulletins trimestriels)
- 4^{ème} : Acceptation de la dérogation à la carte scolaire par l'académie (si Fontanes n'est pas votre établissement scolaire)

La décision de la commission de sélection est sans appel.

L'admission définitive des candidats sera prononcée par la DSDEN79.
Chaque famille sera avisée par courrier de cette décision courant du mois de juin. **(Aucun résultat ne sera donné par téléphone).**